



Association des Amis de la Forêt de Dreux

8, rue du Bois Prieur- Brissard 28410 ABONDANT foretdedreux@neuf.fr

Assemblée Générale de l'année 2025 Samedi 11 avril 2026

Tout d'abord :

Je remercie la présence de :

- Rémi HERAULT responsable de l'unité départementale de l'ONF, remplaçant de Bruno HUCHER
- Virginie QUENTIN maire d'Abondant et son adjoint Yannick MARTENS
- Christelle MINARD députée de notre circonscription
- Sylvie GAUTHIER et sa collègue qui représentent la commune de Sorel-Moussel
- Mounir CHAKKAR adjoint au maire de Dreux attaché parlementaire de notre Députée.

Nous avons reçu les excuses de :

- Christophe POUPAT directeur de l'agence régionale ONF représenté par Rémi HERAULT, remplaçant de Bruno HUCHER
- Christophe HERIARD sous-préfet de Dreux
- Christophe LEDORVEN président du conseil départemental
- Francis PECQUENARD conseiller départemental
- Éric BINET président de la caisse locale du crédit agricole
- Abdel-Kader GUERZA maire de Dreux
- Martine LEBRIS Maire de Saussay

Je voudrais remercier ici,

Pour leurs subventions :

- ✓ La Mairie d'Abondant, Virginie QUENTIN et ses adjoints ici présents pour aussi nous accueillir dans cette salle.
- ✓ La Commune d'Anet
- ✓ Le conseil départemental d'Eure et Loir,

Pour leurs aides diverses

- ✓ Le crédit agricole d'Anet pour la distribution des « oui »
- ✓ M. CAPEL du centre Leclerc d'Anet, pour ses aides répétées
- ✓ M. Philippe DULAC pour l'ouverture du pavillon octogonal, dès que nous le sollicitons
- ✓ L'ONF pour leurs aides quasi permanentes notamment pour l'ouverture de leurs locaux,

- ✓ M. VILLEDIEU qui quotidiennement et inlassablement ramasse les déchets le long des routes,
- ✓ Dominique LEVARAY pour son investissement à la découverte de la Forêt,
- ✓ Colette DUVAL, pour son investissement sans faille à l'AAFD,
- ✓ Claudine VINCENT, pour son travail difficile de secrétariat,
- ✓ Ainsi que tous les membres du bureau,
- ✓ Et vous tous qui répondez présents lors des différentes manifestations de nettoyage et autres,
- ✓ Ainsi que toutes les personnes qui représentent les administrations et les associations.
- ✓ Et toutes les personnes qui ont contribué par des aides qui nous sont très utiles.

Rapport Moral du Président

*Notre association des Amis de la Forêt de Dreux a 24 ans, presque 1/4 de siècle ! C'est donc notre **24ème** Assemblée Générale des Amis de la Forêt de Dreux ! 24 ans que l'association de la Forêt a été créée pour œuvrer à la protection de la forêt et de son environnement.*

Une pensée pour le travail de mes prédécesseurs :

- Jacques MULER (ex TPG du département) à l'origine de la création et la mise en place de l'agrément en « Forêt de protection »
- Puis Roland LAPLANCHE (ex-Directeur de la maison de retraite d'Abondant) qui malheureusement aujourd'hui nous a quitté.

Malgré le peu de moyen nous avons toujours fait en sorte que les acteurs de cette Forêt, ONF, OFB et utilisateurs puissent trouver un juste équilibre pour que Dreux et ses marques du passé omniprésentes soient préservées : arbres remarquables, pavillon, stèles et monuments divers, environnement, biodiversité...

Quand l'histoire se mêle à l'art et à la nature, le résultat est admirable. Allez voir, les arbres remarquables, promenez-vous dans les allées, voir et revoir les ruines, de la Robertière, du Fort Harrouard, le pavillon ce magnifique bâtiment octogonal, unique et original, les chênes Saint-Hubert - Sainte-Barbe, ces mares et leur biodiversité, découvrir les espèces d'arbres du massif, le meilleur outil pour en « profiter » les promenades organisées par Dominique LEVARAY, notre vice-président, pour découvrir ou redécouvrir ces merveilles que nous ont laissés nos anciens.

Prenons-en plein les yeux !

Profitez des possibilités de loisirs, promenades, jogging, VTT, promenades à cheval, pour les praticiens de la chasse, suivre ou découvrir les chasses à courre (lièvre, chevreuil, cerf), cet art traditionnel plein de règle et de respect, si décriées, mais méconnues, découvrir la diversité de la faune, la flore, visiter le tout nouvel arboretum mis en service, que Bruno Hucher, nous a fait découvrir l'an dernier, à voir !

Mais de grâce, ne détériorez pas votre patrimoine, pas de déchets, pas de chiens en liberté pour laisser aux animaux leur quiétude, rouler à vitesse modérée, sur les routes forestières comme sur les routes goudronnées, soyez respectueux de ce cadre idyllique.

Parfois nous avons l'impression que l'exploitation forestière est destructrice, les moyens modernes accentuent cette impression, la rapidité d'exploitation, donc du changement environnemental. Mais la modernité a aussi ses bons côtés, puisque les avancées technologiques ont favorisé le travail des forestiers avec ces moyens et des aides notamment au diagnostic en utilisant des données spatiales, et bien d'autres nouvelles technologies qui sont de nouveaux atouts.

J'imagine qu'à la suite de l'intervention des Canadiens au début du siècle dernier, le constat devait être à peu près le même, et plus de cent ans après c'est la forêt que vous avez aimée.

Demain la nature aura, je l'espère, vite retrouvé ses droits, faisons confiance à nos exploitants, comme nos aïeux l'ont fait autrefois, afin que nos générations suivantes puissent, comme nous, profiter aussi de ce patrimoine.

-

Nous restons très attachés à notre « agrément » du titre de « protection de l'environnement » car beaucoup nous l'envient et souhaiteraient pouvoir nous le ravir au nom de je ne sais quelles idéologies punitives et confiscatoires...

Colette relit le but de notre association, notamment la protection de son périmètre puisqu'il ne sera autorisée aucune construction, sauf :

- ✓ un forage pour l'alimentation en eau potable de la population
- ✓ l'aménagement des carrefours dangereux afin de réduire la vitesse excessive entre- autre au moyen de ronds-points.

Après échange, avec l'assistance, sur ce problème de vitesse et du nombre de véhicules utilisant régulièrement les routes traversant la forêt, au carrefour du « poteau du Valot » jusqu'à 6 à 7000 mille véhicules/jours répertoriés, ainsi que le nombre d'accidents, nous envisageons de faire une demande aux autorités compétentes.

Notre Forêt attire aussi d'autres associations de forêt, nous avons reçus, avec l'ONF, votre prédécesseur Bruno HUCHER, le 16 avril dernier au Pavillon nos homologues de Rambouillet, la SARAF, pour la visiter.

Monsieur Bruno HUCHER nous a fait un brillant exposé sur la Forêt, son travail et l'exploitation. Puis a répondu volontiers aux questions qui lui ont été posées et les interrogations et constat que font certains.

Nos Activités 2025 :

Le 12 avril 2025, notre AG s'est tenue ici même :

Gilles VAN PETEGHEM, membre du bureau de l'AAFD et ayant travaillé comme Ingénieur ONF, puis à la DDT du département, a lui aussi œuvré par ses fonctions à la mise en place de la Forêt de protection, était venu nous présenter son livre :

« Penser forêt »

Agir contre l'anthropocène

Agir contre la nouvelle époque géologique

Qu'il a volontiers dédié à ceux qui le souhaitent,

L'assemblée nombreuse et les personnes présentes ont été invitées à un pot de l'amitié, suivi d'un repas convivial 64 Personnes étaient présentes. De nombreuses photos ont été prises, notamment une avec notre doyen « **Robert JOUANEAU** » (*prénom bien de chez nous 1931 après J.C*) et le petit « **Ezéchiél** » (*nom du prophète de l'ancien testament 621 av J.C*) dernier de quelque mois, 95 ans les séparent, la relève... !

Le 24 mai 2025, l'opération nettoyage de la forêt : venant ponctuer le nettoyage quasi quotidien de Monsieur VILLEDIEU, les marcheurs de Dominique LEVARAY essaient aussi de ramasser des détritrus rencontrés. Les chasseurs à tir qui, les jours de chasse ramassent ce qu'ils rencontrent.

Cette opération a été suivie du traditionnel pique-nique, 52 personnes y ont participé.

Le 3 octobre 2025, nous avons participé à l'opération octobre rose, 42 personnes ont participé à la marche organisée par Dominique, avec le soutien de la mairie d'Abondant, sous une pluie battante. 285€ ont été récoltés au profit de la recherche contre le cancer du sein.

Si vous avez des questions auxquelles nous pourrions répondre, nous, ou M. *Rémi HERAULT*.

- Question sur la BOMA : explication de Benoît DULAC
- Question sur les animaux et les jeunes plans en forêt réponse de Remi HERAULT
- Question sur les sangliers et leur proliférations réponses de JPA, Benoît Dulac, Remi HERAULT

L'association au « Bon'Eure de Vivre » Président Richard DULUT demande un temps de parole pour nous présenter leur rallye pédestre dans le massif.

Gilles VAN PETEGHEM, absent, nous demande de parler de la sortie avec son association pédestre de Chartres « au pied levé » le jeudi 30 avril 2026 promenade en forêt, pique-nique, visite du pavillon et du château d'Anet.

La mairie d'Abondant nous a sollicité pour participer le dimanche 26 avril 2026 à l'arrivée du tour d'Eure & Loir cycliste à Abondant. Colette et René vont à une réunion à la mairie lundi soir pour en savoir plus sur les besoins de l'organisation.

Plus de questions ne sont posées, il est temps de présenter le bilan financier de l'année 2025 : Colette présente ses comptes.

Voir annexe « Comptes 2025 »

Le quorum étant atteint, nous pouvons présenter au vote les résolutions.

Le bilan financier étant présenté le président soumet ces comptes au vote de l'assemblée.

Vote n°1 le rapport financier est *adopté à l'unanimité*

Vote n°2 approbation du rapport moral du président *est accepté à l'unanimité*

Vote n°3 je rappelle que cette année le renouvellement du mandat de certains membres du bureau, qui sont à leurs termes (1/3 tous les ans) :
Nous notons cependant la démission de Christian ALEXANDRE qui était membre du bureau.

Sont renouvelables :

- Didier BALBIN
- Dominique LEVARAY (vice-président)
- Gilles VANPETEGHEN
- Claudine VINCENT (secrétaire)

Ces quatre membres sortants se représentent.

Y-a-t-il des personnes qui souhaitent s'investir au bureau de l'AAFD ?

Benoit DULAC propose sa candidature

Le vote se fait à main levée et à l'unanimité tous les candidats sont élus ou réélus.

Plus de questions ne sont posées.
Merci de votre fidélité.

Le président clos la séance à 12h,

Toutes les personnes présentes sont invitées à partager le pot de l'amitié, qui sera suivi, pour ceux qui se sont inscrits, d'un repas convivial.